

Impôt sur le revenu—Loi

Je pense qu'il serait important que l'on trouve un mécanisme plus souple pour tenter l'expérience.

Deuxième amendement: Si vraiment le gouvernement a pour but d'empêcher les gens d'aller voir les escompteurs d'impôt, au lieu d'envoyer le paiement anticipé de 300 \$ et de leur dire: Vous irez voir l'escompteur d'impôt pour les 154 \$ qu'on vous doit, parce qu'on ne veut pas leur faire faire faillite à cette «gang-là», ce sont nos «chums» les escompteurs d'impôt, pour-quoi ne pas leur envoyer le montant au complet?

Parce que si vous pensez qu'une famille de deux ou trois enfants a besoin de 400 \$ à 500 \$, alors pourquoi la logique d'envoyer un chèque de 300 \$? Là on dit: Tu vas chez Household Finance toi, il ne faut pas que tu lâches!

Là pour faire ta déclaration, pour t'assurer que tu as tout tes 300 \$, tu iras voir Household Finance. Le gars ne te charge rien. Même H&R Block. On lui dit: Très bien, on ne te charge rien pour faire cela, là on te chargera 15 p. 100 de la balance. Et ils te trouveront un truc pour avoir tes 300 \$, ils te chargeront un autre montant de 15 \$ en frais administratifs.

Ensuite on arrive ici tout énervé, le ministre des Finances (M. Wilson) dira: Les programmes sociaux coûtent cher, cela n'a plus d'allure. Je comprends, c'est que c'est H&R Block qui en prend la moitié.

Pourquoi ne pas accepter l'amendement? Pour cette année, ce sera 454 \$, et leur envoyer le paiement anticipé. Cela serait plus logique et on l'éviterait complètement. Nous ne sommes pas là pour garder une clientèle aux escompteurs d'impôt. Nous sommes là pour régler le problème des familles à moyen et faible revenu. Les taux d'intérêt, il faut éliminer cela. Envoyer le montant au complet ne coûte par un cent au gouvernement, il doit le payer, que ce soit six mois avant ou six mois après. En plus, il faut être juste et honnête et mettre le montant à 23 500 \$, comme le gouvernement l'a décidé. Le montant du plafond, au lieu de 15 000 \$, il faut le mettre à 23 500 \$.

M. Bissonnette: Deux cent milliards de dettes!

M. Malépart: Monsieur le Président, je suis persuadé que l'ensemble de la population qui nous écoute est beaucoup plus intelligente que le député de Saint-Jean (M. Bissonnette). Je suis persuadé que le petit ministre d'État (Transports) n'a jamais impressionné personne et que l'ensemble de la population comprend le bon sens.

Monsieur le Président, c'est le seul qui rouspète mais, comme d'habitude, il n'a rien compris, tout ce qu'il veut, c'est sa «job» de ministre, sa limousine, il coupe des rubans et il se promène un peu à gauche et à droite, un bel aéroport dans sa circonscription et il ne veut pas s'occuper des gens qui s'opposent pour l'environnement.

Monsieur le Président, on va le laisser faire, ce «patroneux», car il achève. Ce dont on va parler, ce sont des citoyens qui nous écoutent, de la population qui fait vivre ce Parlement. C'est cette population-là qui paye les taxes et les impôts, cette population à qui on se doit être juste dans les mesures qu'on adopte.

Je suis convaincu que certains députés conservateurs ont encore de l'intelligence là-dedans, je suis persuadé qu'il y a un certain nombre de députés conservateurs qui comprennent, et ce ne sont pas seulement les libéraux qui ont découvert cela. Je

suis persuadé qu'eux aussi l'ont décelé, parce que n'oublions pas que dans les 538 000 familles de nos circonscriptions, lorsque cela arrivera qu'une d'entre elles recevra son chèque de 300 \$, la voisine dira: Comment se fait-il que moi je n'ai pas reçu mon paiement anticipé? Elle ira au bureau de son député. Et le bureau du député dira: Comment se fait-il? Elle dira je gagne moins de 15 000 \$ par année. Le député dira: Mais cela n'est pas possible, voyons-donc, amenez-moi votre déclaration d'impôt car cela n'a pas d'allure. Madame, mais vous avez gagné 15 200 \$, on s'excuse, mais on vous a classé à part. Le ministre d'État (Transports) vous a oubliée. Lui, dans sa brillante, monsieur le Président, il a dit: Là, vous pouvez le retourner. Et là les gens seront mécontents, ils diront c'est encore la faute à ce Brian-là.

Mais vous faites exprès pour que les gens détestent votre premier ministre. Moi, je vous aide à améliorer son image. C'est simple, clair et net. Premièrement, pas de charge d'intérêt. Deuxièmement, envoyons le montant au complet, l'an prochain tel autre montant et ainsi de suite. Troisièmement, le revenu d'une famille, c'est 23 500 \$, pour tous ceux qui reçoivent le plein montant du crédit d'impôt-enfant. C'est simple et cela se comprend. De cette façon, ce sera juste pour tout le monde, on aura une raison. Ces trois amendements.

Et l'an prochain on pourra, le ministre pourra revenir et reviser des choses, améliorer les choses, ce ne sera pas parfait; même si c'étaient les libéraux, ce ne serait pas parfait. C'est à l'usage... et déjà il y a trois fautes graves. De toute façon il sera obligé de venir l'an prochain et nous dire: Vous aviez raison.

Rappelez-vous les coupures des pensions de sécurité de la vieillesse. Le ministre d'État (Transports), le petit député de Saint-Jean, était certain que tout le monde était pour cela. Il défendait cela. Il a eu l'air fou, monsieur le Président, en «bibite» quand le premier ministre (M. Mulroney) a dit: Je m'excuse, mais on s'est trompé. Il était le seul qui avait le pas, monsieur le Président, au Canada. Mais cela va vous arriver encore une autre fois. Ayez la vigilance et l'honnêteté et le dévouement de penser aux familles canadiennes. On ne vous demande pas... Et cela ne coûte pas un cent de plus, contrairement au député de Trois-Rivières qui tentait de nous inventer que cela coûtait tant. Moi, je m'appuie sur les documents, à moins que ce que le ministre des Finances (M. Wilson) dit ne soit pas la vérité. Bien là, que voulez-vous que je fasse. Ce sera à lui de me contredire.

Mais à la page 56 du Document budgétaire du ministre des Finances, monsieur le Président, c'est marqué clair et net: «Paiement anticipé du crédit d'impôt pour enfant, date d'entrée en vigueur, 1986.» Le coût en millions c'est marqué: «ne modifie pas le coût sur l'année entière.» Cela veut dire que cela ne coûte pas un cent de plus au gouvernement. Pourquoi ne pas le faire correctement? Pourquoi toujours faire les mesures à moitié?

Vous me faites remarquer qu'il me reste une minute de mon temps. Je suis persuadé, et j'ose espérer qu'il y a un fort pourcentage de députés conservateurs qui, ce soir, vont rencontrer le ministre des Finances ou le ministre d'État (Finances) et lui recommander d'apporter ces amendements qu'on a suggérés. Et je les répète, pour être certain que l'ensemble des députés les ont compris. Premièrement, qu'il n'y ait aucune charge